

# La Petite Tunisie

JOURNAL REPUBLICAIN INDÉPENDANT

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . .	10 fr.	6 fr.
France et Algérie. . . . .	12 »	7 »
Etranger. . . . .	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

**INSERTIONS**

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4<sup>e</sup> page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

## La fin d'une enquête — Accusations sans fondement

Tunis, le 7 Février 1901

### Vilaine besogne !

Si nous saisissons bien la tactique de ceux qui combattirent à nos côtés le Millet exécuté, il s'agirait de barrer quand même la route à ses anciens amis et de ne pas leur laisser prendre à la Résidence la place qu'ils occupaient auprès de notre ex-Résident Général.

M. Benoît aurait beau marcher contre les intérêts de la Colonie, suivre les mêmes errements regrettables que son prédécesseur qu'il faudrait tout cacher à la foule et le soutenir *per fas et ne fas* pour ne pas laisser approcher les autres.

En vérité, triste et vilaine besogne.

Jamais nous ne pourrions nous résigner à ce rôle, tous les Communaux de la Tunisie et de la création dussent-ils jouer auprès de M. Benoît le rôle qu'ils ont joué auprès du triste René Millet.

Nous aimons, nous, les situations franches et nettes et les hommes animés du désir de travailler à la prospérité commune.

Nous aimons les administrateurs disposés à entendre les doléances légitimes des français spoliés par un fisc insatiable et non les hommes mielleux, décidés à laisser aller les choses sans rien y changer malgré les belles protestations auxquelles nous nous sommes livrés pour les faire abolir.

Il est vrai que nos protestations n'ont servi à rien avec l'homme malheureusement détraqué qui représentait la France et gouvernait la Tunisie contre la République mais aujourd'hui que l'homme a été changé devons nous abandonner un iota de nos réclamations ?

Traîtres aux intérêts de la Colonie seraient ceux qui parleraient différemment.

Depuis le premier jour, nous avons dit que M. Benoît n'en ficherait pas un coup. En écrivant cela, nous aurions désiré

qu'il nous donnât tort, se mit à la besogne et sapant ferme toute l'œuvre de Millet la mit en lambeaux en faisant connaître ce qu'il avait fait et puisqu'il faut tant d'argent aujourd'hui au budget qu'il dise aux élus de la Colonie : « D'abord, j'ai donné des instructions très sévères aux contrôleurs sur le chapitre du respect dû aux Français par les Indigènes, afin de relever le prestige français passablement endommagé. Le moindre écart devra être puni sévèrement de prison et même d'amende le côté sensible pour le tunisien.

« Maintenant j'ai jeté à terre l'édifice si lamentable élevé ces dernières années — M. Benoît devrait éviter avec soin de prononcer le nom de Millet comme le faisait ce dernier de M. Rouvier — et je vais supprimer pas mal de sinécures, mais en attendant il me faut encore un peu d'argent, par quoi faut-il remplacer les deux millions que je n'ai plus ? »

Sans chercher bien loin, nos élus trouveraient aisément les matières à imposer qui compenseraient la dite perte des deux millions qui firent pousser des hurlements contre Millet lorsque, en guise d'étrennes, il nous fit son premier cadeau en nous astreignant au timbre et à l'enregistrement.

Ça n'a pas précisément passé comme une lettre à la poste mais nous avons toujours le timbre et l'enregistrement sans oublier les prestations.

Si M. de Carnières s'en accomode aujourd'hui nous nous demandons pourquoi il criait aussi fort que les autres autrefois pour qu'on les abolisse ?

Quant à nous, nous n'avons pas changé et notre programme reste le même vis-à-vis de M. Benoît.

Em. LACROIX.

Les deux quotidiens échangent des fleurs :

La *Dépêche* parlant de son excellent confrère dit qu'il s'est aperçu avec stupeur que son tirage baissait à vue d'œil ; sa clientèle ne trouvant plus dans ses colonnes le mets pimenté auquel il l'avait habituée, le lâche de jour en jour ; encore un peu de ce régime calme et cette feuille créée pour la lutte allait tomber sous l'indifférence publique, machine de guerre désormais rouillée et délaissée.

A quoi le Promeneur, paraphrasant, riposte :

Encore quelques semaines de paix et les journaux qui s'étaient signalés il y a quelques mois par leur campagne ardente et leurs attaques violentes contre toute la Colonie allaient tomber sous le « mépris public », machines de guerre désormais rouillées et délaissées.

Continuez, chers confrères, nous sommes aux fauteuils de balcon, cette bataille de fleurs est très intéressante mais le Promeneur emploie des mots un peu durs : le mépris public....

### La fin d'une enquête Accusations sans fondement

A la suite d'une plainte en règle déposée à la Résidence par un journaliste, délégué du 3<sup>e</sup> collège, contre M. Léal, directeur de la sûreté, pour des faits déjà connus et jugés par le tribunal, M. Benoît aurait ordonné, paraît-il, une enquête qui aurait été confiée, encore paraît-il, à M. Roy, secrétaire général du gouvernement tunisien, chef direct de M. Léal.

Il nous revient d'une source indirecte que M. Roy, après une minutieuse et laborieuse enquête, aurait complètement lavé et déchargé M. Léal, des accusations portées contre son subordonné.

Candas, l'auteur de la plainte en question va sans doute pousser les hauts cris et crier comme un putois à l'injustice. Il aura tort.

Nous lui donnerons le bon conseil de n'en rien faire. Il a été trompé par un... agent qui pour se venger de ses chefs n'a pas craint d'user de procédés ignobles qui auraient dû appeler sur lui autre chose qu'une révocation. Qu'il s'en tienne donc là.

L'incident est clos.

Il est curieux comme il y a des types qui aiment à se parer des plumes du paon en ce bas monde !

A propos de la campagne menée contre Millet, des particuliers qui ne savaient pas toujours sur quel pied danser vis-à-vis de lui qui, un jour, lui faisaient des mamours et la semaine suivante lui décochaient une ruade s'attribuant très modestement les lauriers de la victoire.

Nous sommes plus modestes, nous qui avons payé de notre personne. Nous avons combattu ferme et nous avons fait intervenir des députés, mais ceux-ci, vieux parlementaires, n'en étaient pas pour les interpellations.

Le tombeur de Millet, ce n'est pas à Tunis qu'il faut le chercher, c'est à Paris, c'est M. Berthelot et rien que lui seul.

Sans son puissant concours Millet serait encore à la Résidence.

Donc assez de cette rhubarbe et de ce séné qui font hausser les épaules.

Nous avons l'honneur de rappeler, très respectueusement, à M. le Ministre Résident général, dit le Promeneur, qu'il a bien voulu promouvoir à M. Candas délégué du 3<sup>e</sup> collège de s'intéresser au sort des employés auxiliaires.

Ce n'est pas là une question qui

dépende — espérons-le — du Département !

Et, cependant, les longs jours et des semaines se sont écoulés depuis la promesse formellement faite par M. Benoît.

On ne peut pourtant pas être constamment fourré à la Résidence pour obtenir la moindre amélioration du sort des Français :

Nous comprenons que M. le Résident ne puisse satisfaire d'un coup à toutes les démarches qu'il a dû recevoir... Mais nous constatons avec peine que les choses traînent un peu en longueur.

Notre confrère ne devrait pas s'étonner de cela ; ce qui nous aurait étonnés, nous, c'est que M. Benoît eût le temps de s'occuper du sort de ces petits employés.

La Résidence générale n'est pas une sinécure pour un ministre disposé à se donner entièrement à sa tâche, elle le serait si certains chefs de service qu'il faut balayer sans retard comprenaient autrement leur mission et lui facilitaient sa tâche, mais ces pompiers-là n'ont en tête que l'idée d'em...bêter les gens et de porter des entraves à la marche en avant du pays. M. Benoît doit trouver qu'il a assumé une lourde tâche en acceptant de faire l'intérim et nous sommes bien sûr qu'il doit faire des vœux pour s'en aller le plus vite possible.

### La danse continue !...

Il ne s'agit pas, comme vous le pensez, de celle qu'on exécute aux Folies-Bergère ou même dans les établissements similaires de la ville, il s'agit de cette danse qui s'élève exactement à 1.042.711 francs qui vont tomber aussi inutilement cette année que les autres dans la caisse de la direction de l'Enseignement public... d'une bande de pouilleux indigènes dont on fait généralement des ivrognes, des déclassés et des piliers de prison.

On avait annoncé, et nous nous en félicitons, qu'on avait enfin compris en haut lieu la stupidité, l'idiotie, de vouloir apprendre notre langue à des gens qui n'y tiennent pas et les inconvénients de pousser à outrance l'instruction obligatoire chez un peuple — nous parlons principalement de celui des campagnes — qu'il vaut mieux laisser dans l'ignorance la plus absolue que de l'élever à notre niveau car ils ne prennent généralement que nos défauts et bien rarement nos qualités.

On nous avait même fait pressentir que le père Machuel serait prié de rendre son tablier et d'aller ailleurs méditer sur l'œuvre qu'on peut qualifier de néfaste qu'il a accomplie depuis une quinzaine d'années.

On en est revenu, aujourd'hui, en France, sur le compte de ces « bons » arabes, assassins, pillards et voleurs, nous parlons toujours de ceux des campagnes, de ces malfaiteurs, piliers de bagne, dont la majorité, se recrute maintenant parmi les anciens élèves de Sidi Machuel.

Autrefois, l'indigène des campagnes qui n'avait pas encore fréquenté l'école avait un certain respect pour le roumi, le français ; aujourd'hui, plus rien de tout cela grâce à l'influence pernicieuse de l'instruction française.

Il faut supprimer tout ça d'ic i aux grandes vacances.

Les écoles pourront servir d'habitation aux gardes de police ou aux autres fonctionnaires en résidence dans la localité où l'école aura été supprimée et l'on réalisera par suite de la suppression des deux cinquième des écoles des économies sérieuses qui seront plus avantageusement employées que d'apprendre le français à des pouilleux qui nous crachent dessus lorsque nous avons le dos tourné.

### Echos & Nouvelles

On nous assure que le pourvoi en cassation de notre confrère Candas viendra demain devant la Cour suprême.

Les motifs invoqués pour la cassation n'auraient pas été acceptés par le conseiller rapporteur.

Néanmoins la Cour peut en décider autrement et renvoyer notre confrère devant le tribunal criminel de Sousse.

On signale le retour à Tunis de M. le marquis de Torcy, ancien chef de cabinet de M. Millet.

Nous ne savons si, comme le bruit en a couru, M. de Torcy doit être prochainement pourvu d'un poste assez lucratif.

L'école de la rue de Marseille, dont la direction a été confiée à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Eygenschenck a été créée tout spécialement, dit-on, pour les jeunes filles indigènes.

Pourrait-on nous dire combien de celles-ci fréquentent cette école ?

C'est encore une utopie de ce Machuel qui s'est cru en Kabylie où toutes les petites Kabyles fréquentent nos écoles.

En Tunisie il n'en sera pas de même avant longtemps.

L'affaire Calo, Smadja et Cie et de la douane à propos de cette préemption précipitée que l'on connaît n'est pas terminée comme le vieux rond de cuir Plancke pourrait le croire.

Elle va donner lieu à une action diplomatique d'abord et M. Berthelot, mis au courant de cette affaire, par des amis de MM. Calo, Smadja et Cie en parlera, très probablement, dans son interpellation d'aujourd'hui.

Il édifiera le parlement sur les procédés généralement usités par nos grandes administrations qui feraient croire que nous sommes en Tunisie sous la domination turque.

Il faut espérer que ces agissements insensés auront une fin, mais cela ne pourra avoir lieu que lorsqu'on aura chassé ces chefs dont les noms sont sur toutes bouches et dont la Colonie demande l'élargissement.

Un journaliste qui eût son heure de célébrité à Tunis, il y a quelque dix ans, vient de se faire pin-

cer de nouveau à Marseille pour un délit analogue à celui qui lui avait valu six mois de prison par le tribunal de la Seine confirmé par la Cour de Paris pour l'affaire de mœurs du hammam de la rue de Penhièvre.

Mais le tribunal de Marseille, plus indulgent que celui de Paris, ne l'a condamné qu'à deux mois de prison.

Un de ses émules dont les relations à Tunis avec le susdit journaliste étaient des plus cordiales, vient de débarquer à Tunis où il se propose d'hiverner.

Pendant que deux amis dégustaient tranquillement jeudi, au Café du Commerce une si délicieuse absinthe oxygénée Cusenier, deux Siciliens eurent le toupet de venir leur demander l'aumône au nez et à la barbe de l'agent de service qui était à quatre mètres de là, les bras croisés, en train de regarder deux minois chiffonnés, vagues clientes forcées du docteur Motheau, médecin du dispensaire, comme on le sait.

Nos deux compatriotes y allèrent d'une pièce de 50 centimes, mais il faut tout de même avoir un culot de siciliens pour venir à la terrasse d'un café fréquenté, au nez et à la barbe d'un agent, solliciter la charité publique.

Il y a déjà bien assez de tous ces aveugles, estropiés et vieillards italiens qui vous importunent sans que, encore, des hommes parfaitement valides viennent vous relancer.

Nous réclamons l'application de la loi sur la mendicité et un peu plus de vigilance de la part de nos agents.

La Résidence Générale restant muette comme plusieurs carpes au sujet de l'étendue de l'amnistie en Tunisie nous avons passé, Jeudi, le télégramme suivant :

Waldeck-Rousseau, Président Conseil Ministres, Paris.

La Tunisie est-elle comprise dans l'amnistie ? Depuis plus d'un mois la Résidence Générale l'ignore. Aucun procès important n'est visé.

Salutations très dévouées.

LACROIX.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore reçu de réponse. Il faut dire que notre télégramme n'était pas recommandé et qu'il s'est peut-être égaré en route.....

M. Destrées, contrôleur stagiaire, re, attaché au Contrôle de Tunis, gendre de M. Machuel, vient de donner sa démission pour des motifs que nous ignorons.

Au lieu de passer son temps à faire des aperçus de législation tunisienne M. Simonnet, chargé du notariat, au consulat de France, ferait mieux de s'occuper de sa besogne et de donner satisfaction à ses clients qui ne peuvent arriver à se faire délivrer les actes dont ils ont besoin.

A quand la création du notariat en Tunisie qui mettra fin à une situation qui n'est plus tenable aujourd'hui.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les Macédoine et les Diana n'ont pas leurs rivaux.

Qu'on se le dise.

## PETIT GUIGNOL TUNISIEN

### Une confession

Il était tout naturel de s'adresser à ce saint homme qui ne pouvait que diriger dans le bon chemin et la sortie de l'ornière où elle menaçait de s'embourber.

Que dirait son fiancé — car il faut vous dire qu'elle est fiancée — s'il apprendrait l'attentat commis sur elle ? C'était la rupture du mariage, et si au fond Marie-Louise ne tenait pas absolument à lui, elle n'en disait pas

autant de la position qu'il occupe dans l'administration et qui lui ouvrirait toutes les portes des salons.

Cette petite avait déjà un sens pratique.

Donc, avant de prendre une décision, elle résolut d'aller trouver l'abbé.

Elle lui mit un petit mot à la poste, dans lequel elle le pria de vouloir bien se trouver au confessionnal à trois heures de l'après-midi le lendemain, pour recevoir une confession sérieuse.

— Eh ! eh ! se dit l'abbé en relisant le petit billet, est-ce que le fiancé aurait risqué quelques privautés... Oh ! non, il en est incapable... qu'est-ce donc ?

Fort intrigué il se rendit à trois heures, suivant la demande de Marie-Louise, et s'enferma dans son confessionnal.

La jeune fille était déjà arrivée et attendait, agenouillée sur une chaise, en lisant dans son livre de messe le latin incompréhensible qui en est le mets principal.

Voyant l'abbé Eusèbe installé, elle alla prendre place devant lui dans le placard sacré, et s'agenouilla.

— Vous m'avez demandé, mon enfant ? dit l'abbé, et je suis venu ; il est donc survenu dans votre existence quelque chose de grave ?

— Oui, mon père.

— Vous auriez pu venir me consulter chez moi.

— C'est à Dieu seul que je puis confier mon secret.

— Bien, mon enfant, récitez donc un pater et un ave avant de commencer le récit de vos fautes.

Marie-Louise remua les lèvres pendant cinq minutes et dit :

— C'est fait, mon père.

— Bien, ma fille, parlez maintenant ne me cachez rien, car Dieu vous entend et sait tout.

Marie-Louise aurait pu dire : — S'il sait tout ce n'est pas la peine que je tui raconte, mais elle n'avait que seize ans, et elle croyait encore.

Toutefois, sa confession n'était pas très facile à faire et elle hésitait, ce que l'abbé remarqua sans peine.

— Mon enfant, dit-il, vous éprouvez de l'embarras, le fait est donc d'une gravité exceptionnelle ?

— Oui, mon père.

— Voulez-vous que je vous questionne ? Cela vous aidera.

— Je veux bien.

— Voyons, j'écarte les petits péchés véniels, comme le mensonge, l'oubli de la prière, le respect humain la colère avec vos proches et autres petites choses.

— Je n'ai rien à me reprocher de ce chef.

— Vous êtes fiancée à un brave garçon serait-ce de lui qu'il s'agit dans cette affaire ?

GUIGNOL.

## Le régime de la couardise

Est-il besoin de rappeler, dit la Dépêche, que le changement du Résident Général a été accueilli avec allégresse dans le camp de l'ancienne (?) opposition ?

Il semblait que tout était sauvé et que l'âge d'or allait désormais fleurir pour la Colonie dès l'instant que disparaissait l'administrateur contre lequel s'étaient ligués tant d'efforts !

D'abord, voilà une belle pierre jetée dans le jardin de M. Benoît qui vient appuyer ce que nous avons déjà dit à savoir que sous la calotte des cieux tunisiens il n'y aura rien de changé, il n'y aura qu'un Benoît de plus et un Millet de moins. Mais pour la Colonie ce Millet de moins c'est déjà un résultat appréciable, énorme et puisque M. Benoît nous est arrivé avec l'intention de suivre les traces de son prédécesseur nous allons crier si fort qu'on finira par mettre bientôt fin à son intermède et nous envoyer notre Résident Général.

Celui-là, au moins, n'est pas de la carrière, il n'a pas été nourri dans le sérail et les idées qu'il apportera en venant à Tunis seront bien à lui.

Elève de Clémenceau, ancien journaliste, ancien député, membre de l'extrême-gauche, M. Pichon apportera avec lui des idées larges et non des vues étroites de bureaucrate n'y voyant pas plus loin que le bout de son nez pour ne pas soulever de difficultés administratives dans un pays où nous sommes ou plutôt devrions être les maîtres respectés, forts et tout puissants.

Mais de dégringolade en dégringolade nous en sommes arrivés à ce degré de couardise que nous n'osons plus aller trop loin dans la voie du progrès dans la crainte de déplaire à nos protégés qui pourraient s'en froisser, aussi peut-on appeler sans aucune crainte le protectorat le régime de la couardise.

Nous n'exagérons pas. Il en est parfaitement ainsi jusqu'au jour où nous aurons le Résident qui fera sentir son autorité, c'est-à-dire l'autorité de la France, à ceux qui doivent la sentir et non à ses compatriotes.

Ce jour-là nous pourrions dire que la Tunisie entre enfin dans une ère nouvelle et nous pourrions pousser des chants de triomphe et allumer des feux de joie.

Quand luira-t-il ?

## L'EAU A TUNIS

M. Pavillier, vient de faire publier au Journal Officiel un rapport sur les études et recherches d'eau pour l'alimentation des villes et villages de la Régence effectuées de 1896 à 1900.

Comme la question de l'eau intéresse au premier chef la population tunisienne nous croyons devoir reproduire in-extenso la partie qui concerne Tunis et sa banlieue :

Tunis et sa banlieue, dans laquelle on doit comprendre, au point de vue de la distribution des eaux potables, La Manouba, Le Bardo, La Marsa, Le Kram, Khéreddine, La Goulette, Radès et Hammam-Lif, possèdent un assez grand nombre de citernes particulières et de puits, soit particuliers, soit publics. Ces ressources hydrauliques entrent pour une part malheureusement peu importante dans l'alimentation de ces centres. C'est à l'aqueduc de Zaghuan que l'on demande à la fois l'eau de consommation, l'eau de lavage et l'eau d'irrigation.

Les sources qui alimentent l'aqueduc de Zaghuan ont un débit très variable suivant la saison et suivant les circonstances climatiques.

Zaghuan donne plus de 14.000 mètres cubes par jour et descend quelquefois à 2.800 ; Djougar débite plus de 6.000 mètres cubes et tombe à certaines époques au-dessous de 3.000.

Or, la population de Tunis et banlieue, que ces sources doivent alimenter, compte maintenant plus de 180.000 habitants A 50 litres par tête (consommation, eau de lavage et irrigations comprises), ce qui constitue une ration faible pour une grande ville, on voit qu'il faudrait au minimum 9.000 mètres cubes. Le débit de l'aqueduc tombant quelquefois à 6.000 mètres cubes en été, il serait donc nécessaire d'avoir un supplément de 3.000 mètres cubes.

Devait-on se borner à amener des eaux potables qui seraient jetées dans la conduite existante et distribuées comme les eaux de Zaghuan, ou bien convenait-il de rechercher plutôt des eaux non potables qui seraient réservées à la voirie, aux chasses dans les égouts ou à domicile et, si possible, à l'irrigation ?

Le problème avait été posé dès 1884, lorsque le Gouvernement Tunisien avait conclu la convention des eaux ; à la suite de la pénurie de

1897, cette question a été reprise et étudiée avec tout le soin nécessaire.

1<sup>o</sup> Eaux non potables. — En 1884, on avait compté que l'insuffisance de débit des aqueducs de Zaghuan serait comblée par l'amène à Tunis des eaux de la Medjerda.

On aurait pris les eaux dans la rivière, à hauteur du djebel Mergued, petite colline située à l'est du massif du djebel Ahmar ; on les aurait refoulées jusqu'à la côte (+75,00) dans un réservoir établi sur les flancs du djebel Mergued ; de là, elles seraient descendues vers Tunis par gravité. La conduite d'amène aurait eu une longueur de 27 kilomètres.

Il y a lieu de signaler que, pendant toute l'année, les eaux de la Medjerda sont troubles et que, durant les crues, elle deviennent extrêmement limoneuse. On ne saurait les distribuer sans une décantation et une filtration préalable analogues à celles que subissent les eaux de la Durançe avant de parvenir à Marseille. L'installation et le fonctionnement des appareils de décantation ou de filtration seraient onéreux. En vue de les éviter, on a recherché, en 1897 et 1898, au moyen de sondages et d'essais d'épurement, si on ne trouverait pas dans les terrains voisins de la Medjerda des nappes aquifères alimentées par la rivière et donnant un débit d'eau claire suffisamment considérable. Toutes les expériences et les études faites ont donné des résultats négatifs. On doit, par conséquent, considérer comme établi que l'on sera dans la nécessité de recourir au puisage direct dans la Medjerda.

Ces eaux seront toujours de qualité très médiocre ; leur emploi devra être soigneusement surveillé, de manière à éviter le mélange ou la confusion avec les eaux de Zaghuan.

Si on amenait à Tunis les eaux de la Medjerda il serait désirable de faire assez grand pour que l'œuvre soit définitive ; 50 litres pour le présent, 100 litres pour l'avenir, permettraient de délivrer de l'eau avec quelque abondance pour la voirie, les usages industriels et l'irrigation. En raison des variations du débit de ce cours d'eau, on ne saurait affirmer que ces desiderata puissent toujours être satisfaits.

La dépense d'installation de la machinerie de pompage et de la canalisation à la suite serait d'ailleurs assez élevée : plus de 2.000.000 de fr. pour le premier établissement, 70.000 à 80.000 francs de frais annuels d'exploitation.

On économiserait une grande partie des dépenses de premier établissement si on se contentait, au moins pour le présent, d'une distribution d'eau de mer. L'installation ne coûterait pas plus de 400 000 francs. Les machines pourraient être réemployées sans difficulté à la Medjerda quand on déciderait l'adduction des eaux de cette rivière. Il y aurait en somme peu de dépenses inutiles. Enfin, et surtout, on aurait rapidement une solution que la pénurie du dernier été a révélée comme tout à fait indispensable. (A suivre).

## L'interpellation Berthelot

Le *Republicain* de vendredi dernier publiait ce qui suit :

Cette interpellation doit venir sans doute aujourd'hui vendredi.

Morinaud était inscrit pour parler après M. Berthelot.

M. Berthelot doit s'occuper surtout de la question financière dans son discours, Morinaud devait particulièrement traiter la question de colonisation.

Morinaud ne pourra sans doute pas prononcer son discours. Il ne sera pas à Paris à ce moment. Mais c'est partie remise.

Tout le monde comprendra, en Tunisie, que notre député se doit aux Français de Constantine. Il ne pouvait prévoir la maladie et la démission de M. Mercier. Ce cas fortuit

l'empêche cette fois de faire son grand discours sur la Tunisie. Ce sera pour une autre fois. Que les Tunisiens se rassurent de ce côté, ils seront les premiers à comprendre quels sont, en ce moment, les devoirs impérieux qui retiennent Morinaud ici.

Il faut espérer que Morinaud aura pu terminer les occupations qui le retenaient à Constantine et prendre part aujourd'hui à l'interpellation Berthelot.

## INFORMATIONS

### Prosperité

Dans le bulletin du Syndicat des colons d'Akhou, M. Gaston Marguet nous présente un tableau séduisant des richesses de la prospère Kabylie.

« Chaque année, dit-il, c'est par millions de kilogrammes que l'on compte les huiles d'olives sur fines expédiées dans la Métropole. Après les huiles, les figues de Bougie sont réputées dans le monde entier.

« Depuis le golfe de Bougie jusqu'au Beni-Mansour, à 100 kilomètres au sud, la vallée de la Soummam est tapissée de magnifiques vignobles. Près de la mer la production des vins dépasse 200 hectolitres à l'hectare ; d'une qualité irréprochable, les vins du golfe ont déjà dans le négoce français une réputation méritée.

« Les oranges de Toudja et celles de l'Azib ben Ali Chérif, près d'Akhou, sont des produits d'une qualité presque ignorée en Europe, leur succulence les font rechercher des riches Arabes, habitant à des centaines de kilomètres de là et les gourmets d'Alger, de Constantine et de Paris les ont classées les premières parmi les meilleures oranges.

« Le crin végétal qui se fabrique en Kabylie avec les fibres du palmier nain a sur le crin des autres régions de l'Algérie une supériorité reconnue. Les palmiers de Kabylie poussant sur les flancs des montagnes possèdent une nervosité, une élasticité que n'ont pas les palmiers des plaines algériennes.

« Telles sont les richesses de la Kabylie, trop ignorée jusqu'à ce jour et autour desquelles on semblait avoir fait dans le monde du commerce une ligue du silence. »

### La police

La *Revue et Recue des revues* publie une série de rapports de police datant des années 1764 à 1770 sur les femmes de théâtre et les gentilshommes qui les entretiennent.

8 juin 1764.

M. le prince de Soubise a, dit-on, un caprice pour la demoiselle Guilmard, danseuse à l'Opéra. Voilà plusieurs fois, à ce qu'on prétend, qu'elle va à sa petite maison du faubourg Saint-Honoré : et, à la vérité, ses actions paraissent être augmentées de beaucoup, mais elle se trompe si elle s' imagine que ce prince s'en charge tout à fait. Il n'a jamais aimé ces sortes de demoiselles que pour le quart d'heure.

4 janvier 1765.

On assure que M. le duc de Duras prêche d'exemple à messieurs ses fils et que la petite Fanier actrice aux Français, est en partie cause des nouvelles douleurs de goutte dont ce seigneur est attaqué depuis peu.

22 février 1765.

M. le prince Conti paraît depuis quelque temps négliger Mme Brisard et M. le comte de Brancas s'en est emparé. Ils ne font plus un pas l'un sans l'autre ; et cette dame ne cherche même pas même à sauver les apparences. Les trois derniers bals de l'Opéra, ils ne se sont point quittés.

Quand on pense que nos policiers continuent sans doute ces traditions on frémit à la pensée que nos arrière-neveux connaîtront ainsi les faiblesses de nos parlementaires et de nos ministres — même de ceux de l'instruction publique...

L'affaire de mœurs dont nous avons parlé n'aura décidément pas de suites judiciaires.

Nous préférons ça pour la famille du jeune homme qui va être envoyé dans une école de moines, mais ce qui nous chiffonne c'est que le vilain monsieur échappe au châtiment qu'il avait mérité.

Mais ce qui est différé n'est pas perdu. Celui qui a cette funeste passion finit toujours par retomber dans son penchant et nous finirons bien par le faire pincer flagrante delicto.

**Chronique locale et régionale**

**La santé de M. Hackemberger**

L'état de santé de M. Hackemberger à son retour de Gaffour était loin d'être aussi satisfaisant qu'on nous l'avait dit la semaine dernière.

Il a dû s'aliter en arrivant à Tunis et n'a pu encore reprendre le cours de ses occupations.

Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

M. Morissot, administrateur délégué, à Paris, de la Cie des stations hivernales de l'Afrique du Nord est depuis mardi soir à Tunis.

Nous avons le plaisir d'apprendre aux nombreux amis que M. Eugène Etienne compte en Tunisie et à Tunis particulièrement, que le sympathique député d'Oran se propose de venir faire un tour à Tunis aux vacances de Pâques.

Nous souhaitons ardemment qu'il mette son projet à exécution, il sera, comme toujours, chaleureusement reçu à Tunis.

**Souk-El-Arba**

Les hôteliers, cafetiers et restaurateurs de Souk-el-Arba viennent d'adresser une pétition à la Chambre de Commerce pour protester contre la concurrence que leur fait le buffet de cette ville qui ne se contente pas de la clientèle des voyageurs des trains mais recrute celle de la localité par des soirées, concerts, bals, etc., etc.

Les hôteliers et cafetiers prétendent que les règlements de la Compagnie défendent cela et se croyant lésés ont adressé la pétition en question à leur défenseur la Chambre de Commerce.

**Fausse nouvelle**

Deux journaux annoncent que les travaux si animés du théâtre-casino vont être arrêtés et ils donnent plusieurs versions dont aucune ne repose sur quelque fondement sérieux.

**A Métaoui**

M. Pelet, ingénieur en chef des mines vient d'accepter la direction générale des mines du Métaoui.

**BRODEUSE**

donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier. Prix modérés.

La réunion de la Société protectrice des animaux en formation qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> février a été ajournée au samedi 9 février à 5 h. et demie à l'Hôtel des Sociétés Françaises.

**AU JOCKEY-CLUB**

A. LÉON, TAILLEUR DIPLOMÉ  
4, Rue d'Italie, TUNIS  
Tailleur pour Dames et Messieurs

**Maxula-Radès**

Il paraît que la Commission municipale de Maxula-Radès a décidé de faire payer un droit de un franc par semaine aux marchands de légumes. Peut-être a-t-elle oublié de faire savoir la création de ce nouvel impôt.

Toujours est-il qu'un de ces jours derniers l'agent des contributions

faisant fonctions de receveur municipal se présentait chez un indigène algérien, marchand de légumes et lui enjoignait d'avoir à payer le nouvel impôt pour les légumes.

L'Arabe répondit par un refus catégorique alors qu'aurait fait l'agent des contributions ? il aurait fait enlever tous les légumes du pauvre malheureux sans autre forme de procès.

Nous n'avons pu contrôler ces faits mais s'ils sont exacts nous les signalons à l'attention du vice-président de la Commission municipale en lui faisant bien remarquer que le marchand en question n'est pas un indigène mais un algérien et par conséquent un sujet français.

**L'ABSINTHE OXYGÉNÉE**

CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.

Dr Ph. Bernard.

**Belle occasion** à vendre un moteur à gaz, force 2 chevaux 1/2, marque, Cie française des moteurs à gaz.

S'adresser à l'Imprimerie du Commerce, 7, rue des Glacières, Tunis.

**Spectacles**

**FOLIES-BERGÈRE**

Tous les soirs à 8 h. 1/2

**Grand Concert Spectacle Attractions**

Tous les jours de 4 h. 1/2 à 6 h.

**RÉPÉTITION PUBLIQUE**

Samedi, Dimanche et Jours de Fête

**MATINÉE**

**Demain Samedi Grand Bal PARÉ, MASQUÉ ET TRAVESTI**

**Grand Hôtel et Restaurant**

**CASINO D'HAMMAM-EL-LIF**  
Ouvert toute l'année

**AVIS IMPORTANT**

En réponse à l'avis ci-dessous :

**A VENDRE**

**MAISON AVEC JARDIN**

dans beau quartier d'avenir le mieux situé et le plus salubre de Tunis S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la *Dépêche Tunisienne* et concernant l'immeuble Gaudibert, boulevard Benat n° 21, Madame V<sup>e</sup> Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possède les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboires.

Tunis le 4 décembre 1900  
V<sup>e</sup> H. GAUDIBERT.

**Grande Clinique Ophthalmique de la Régence**

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du Dr CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, unis et vendredis.

**MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS**

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881  
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

**PLACIERS**

honnêtes demandés pour valeur sérieuse. Banque d'Epargne Eggis et Cie, Fribourg. (Suisse).  
H. 354 F.

**Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier**

**PREMIERE MARQUE DU MONDE**

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie  
PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

**ENTREPOT BIÈRE PHENIX**

Expéditions à l'intérieur en fûts, en bouteilles et bocks  
Rue d'Angleterre, 2 - TUNIS  
F. MACHERET  
Dépositaire

**MODES ET CONFECTIONS**

Rue Chaker, 11  
COSTUMES POUR DAMES  
à raison de 12 à 15 francs de façon TRAVAIL SOIGNE

**DEMANDEZ PARTOUT**

**L'Amer et le Fenet LIQARI**

Récompenses à plusieurs Expositions  
**Médaille d'Or**, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.  
**Médaille d'or**, Exposition Universelle : Paris 1900.

**TUNIS-HOTEL**

12, rue d'Italie, 12  
Em. GIRAUD, propriétaire  
GRAND RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
Service à la carte et à prix fixe  
Salons pour Familles  
Spécialité de Conservés de Gibiers et de Fruits  
MÉDAILLE OR ET ARGENT

**RAYMOND VALENSI**

Ingénieur-Architecte  
22, rue de Russie, 22  
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.  
Plans, Projets, affaires à forfait

**PALUDINE**

élixir toni fébrifuge  
A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS  
Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.  
Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose.  
Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

Demandez dans tous les Établissements l'absinthe **BERGER**  
la plus répandue et la meilleure entre toutes.  
Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie, MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

**HYGIÈNE DE LA TOILETTE**

Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.  
Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.  
Se débiter des contrefaçons  
Dépôt : Pharmacie NÉE

**DATTES A. BONNENFANT**  
Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance : Bonnenfant, Tunis.

**DERNIERS BILLET'S LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX**  
AVIS IMPORTANT  
Les derniers billets sont en vente. Ceux qui en ont déjà doivent en reprendre d'autres (avec plusieurs billets on peut gagner plusieurs fois). Ceux qui n'en ont pas encore doivent se hâter d'en prendre s'ils ne veulent pas arriver trop tard. 4 GROS LOTS  
**250.000**  
**100.000**  
**50.000** 20.000  
Lots de 10.000 fr., 13 de 5.000 fr., 25 de 1.000 fr., 26 de 500 fr., 1134 de 100 fr.  
soit 1253 lots pour 651.400 fr. tous payables en argent.  
EN UN SEUL TIRAGE QUI SE FERA LE  
**15 FEVRIER 1901**  
Le Billet : 0,25 fr. — On trouve des billets dans toute la France, chez les princip. débit. de tabac, libraires, etc. Pour voir à domicile, s'adr. à l'Œuvre des ENFANTS TUBERCULEUX, 35, r. Miramessul, Paris, en joignant à la dem. m<sup>me</sup> le prix des billets et une enveloppe affranch. portant adresse p<sup>r</sup> retour

**HORS CONCOURS Exposition Universelle PARIS 1900**  
**POUDRE DE RIZ**  
ADHÉRENTE — PARFUM EXQUIS — INVISIBLE  
**LA MADONE**  
Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS  
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. Avige à Tunis.  
Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE  
7, Rue des Glacières, 7  
Le gérant : EM. LACROIX  
Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

**E. Faure et C<sup>ie</sup>**  
14, rue d'Italie — TUNIS

Grande spécialité de Chaussures pour Hommes, Dames et Enfants  
Nous recommandons à nos clients notre chaussures fillettes et garçonnets, en article fort et soigné garanti tout cuir supérieure à ce qui a été vendu jusqu'à ce jour.  
Grand choix pour Hommes et Dames en chaussures fortes pour la chasse ou la campagne. Chaussures de luxe. Pantoufles. Sabots. Chaussons. Galoches. Guêtres. Molletières. Houzeaux.  
**COUVERTURES TOUS GENRES**  
Rayons de jupons pour Dames  
**ENTRÉE LIBRE**  
**VINS ET COMESTIBLES**  
GROS M<sup>me</sup> V<sup>me</sup> MARRILLIÉ DÉTAIL  
TUNIS — 10, Rue d'Italie, 10 — TUNIS  
Vin rouge à la bouteille à 0<sup>fr</sup>30 le litre. Livraison à domicile par panier de 12 Comestibles Fins. Vins fins, Champagne, Liqueurs de marque, etc.

**Grande Brasserie du Phénix**  
TUNIS — rues Amilcar et Annibal — TUNIS  
RESTAURANT A LA CARTE  
Salle de restaurant au premier  
Bière brune et blonde supérieure  
SALON — JARDIN  
MONTAGNOUX ET VILLARD, PROPRIÉTAIRES  
MAISON RECOMMANDÉE POUR LA QUALITÉ DE LA BIÈRE  
**BILLARDS**

**ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE DENTIFRICES**  
des RR. PP.  
**BÉNÉDICTINS**  
de SOULAC  
A. SEGUIN, BORDEAUX  
MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS  
Exposition Universelle Paris 1900  
MODÈLE de FLACON

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVIGE, place du Tribunal TUNIS

**SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DE LA LOIRE**  
**ANCIENNES BRASSERIES MOSSER & OPFERMANN**  
 Société anonyme au capital de 2.500.000 fr.  
 Siège social : BELLEVUE-St-ETIENNE  
 Expéditions en fûts, bouteilles et bocks  
 La bière est pasteurisée avant de sortir du dépôt de Tunis  
 Agent dépositaire : **Léon Solet**, avenue de Carthage, Tunis.

**Banque de Tunisie**  
 Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs  
 Siège Social à Tunis  
**OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ**  
 Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

**GDE Brasserie Tourtel**  
**A BIJOUVILLE (BIZERTE)**  
**CLÉMENT B., PROPRIÉTAIRE**  
 REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE  
 Cuisine soignée — Service irréprochable  
 Consommations des premières marques

**Société des sables de l'Oued-Miliane**  
 (DITE KLÉDIA)  
 La Société des sables de l'Oued-Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'Oued-Miliane, de première qualité exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.  
 Gravier pour jardins à 7 fr. le mètre-cube  
 S'adresser à son représentant à la Gare Française.

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
 Société anonyme. Capital : 30 millions  
 Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia  
 Agences à Sousse et Bizerte  
 Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.  
 Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2%, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.  
**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

**DOMAINE DE POTINVILLE**  
 P. POTIN, propriétaire  
**CHAUX HYDRAULIQUE**  
**et Ciments**  
 VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
 Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés  
 AGENCE DE TUNIS  
**M. Victor Richard, Directeur**  
 Sous-Agences à SOUSSE et à SFAX, Bureau à GABÈS  
 Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.  
 DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES  
 A vue, 2% - à 2 ans, 2 1/2% - à 3 ans, 3% - à 4 ans, 3 1/2%  
 LOCATION DE COFFRES-FORTS  
 Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.  
 Ces coffres installés dans une salle spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
 Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

**Maison Paonessa, Artificier**  
 22, Avenue de la Marine, TUNIS  
**FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES**  
 Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
 Vente et location d'illuminations et de décorations  
 Drapeaux et tentures de toutes nationalités  
 Ballons, Lanternes vénitiennes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.  
**PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE**

**Taverne Alsacienne**  
 TUNIS — AU PORT — TUNIS  
 Etablissement nouveau de tout premier ordre  
**MM. DURAND Frères, Propriétaires**  
 MM. Durand ont l'honneur d'informer MM. les voyageurs qu'avant de prendre le paquebot ils trouveront dans leur établissement déjeuner ou dîner au prix modéré de 2 francs, vin compris. Service irréprochable.  
 Service à chaque repas : hors d'œuvre ou potage, quatre plats. Fromage et deux desserts.  
 On prend des pensionnaires. — Consommation de marque

**M. Louis FOUBERT**  
 Courtier maritime et Commercial  
 TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS  
 CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE  
 Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse  
 Service spécial de Déménagements  
 CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER  
**MAGASINS DE DÉPÔTS**

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
 Société Anonyme ; Capital 15.000.000 entièrement versés  
 Comptoir de Tunis, Avenue de France  
 Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises. Chèques et lettres de crédit sur tout pays  
 Encaissements de coupons. Ventes et achats sur garde titres  
 Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0. Bons de caisse. Bons 3 ans et 2 ans, 3 0/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0. Bons à 4 ans 5 0/0.

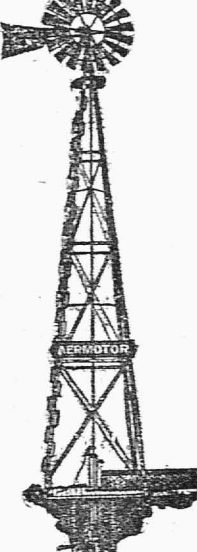
Demandez partout  
**LE KINA-BELLOTT**  
 ABSINTHE ET AMER CONILH  
**BELLOTT, Distillateur à Tunis**  
 Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
 des liqueurs fines de la maison LAVASSE & Co et du Champagne MONTEBELLO

**Droguerie-Herboristerie**  
**PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES**  
**M. CAMISON**  
 8, rue d'Allemagne, 8  
 TUNIS  
 Assortiment complet pour les Ménages

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
 Charbon de bois, houille et briquettes  
**B. RICHARD, A. MILITTE**  
 SUCCESSION  
 Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.  
**TUNIS**

**Pasteurisation des Vins**  
**APPAREIL BOURDIL**  
 de Narbonne  
**HORS CONCOURS**  
 S'adresser à **M. Fernand ARNAUD**  
 Consignataire, rue de Strasbourg

**ZAGHOUAN**  
**HOTEL DU BEL OMBRAGE**  
 Tenue par M<sup>me</sup> Fieurgant  
 Se recommande aux touristes et à MM. les voyageurs par sa bonne cuisine et son confort



**"L'ERMOTOR"**  
 EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE  
 Agent Général : **P. LECLERCQ**  
 11, Rue-Es-Sadikia — Tunis

**DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES**  
 Peintures et Fournitures pour Machines  
**MAISON FONDÉE EN 1890**  
**Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS**

**MAISON DE DÉCORS**  
**FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES**  
 Dorure sous verre — Entreprise de peinture  
**LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA**

**RESTAURANT de la FOURMI**  
 Tenue par **P. ROSSI**  
**TUNIS — RUE D'ITALIE — TUNIS**  
 Casse-croûte à toute heure de la journée.  
 Cet Etablissement est complètement restauré à neuf  
 Pension depuis 50 francs par mois. Repas depuis 1 francs 25  
 Potage, 0 fr. 15 — Portions, 0 fr. 20

**Cuisine et service irréprochable**  
 Se recommande à MM. les Fonctionnaires Civils et Militaires, ainsi qu'à la Classe ouvrière  
**PAPIERS PEINTS, VITRAUX**  
 La maison **R. MARTIN, 17, rue de Portugal**, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.  
 Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus.  
 Tuyaux en grès vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

**PHARMACIE LYONNAISE**  
 TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS  
**ROSSET-BRESSAND, pharmacien**  
**VIN TONIQUE DES SUFFÈTES**  
 a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux  
**DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES**  
**DES SUFFÈTES**  
 Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.  
 Eau minérale purgative, gros et détail  
 Lotion végétale pour la conservation de la chevelure  
 Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
 Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.  
**H. BOURREL**  
 entrepositaire  
 Représentant de la Société **FREYDIER, GOUY et Co**, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche).  
 Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grapper  
 Entrepôts et bureaux : 54, avenue de la Marine, TUNIS.

**TERMINUS-BUFFET-HOTEL**  
 Restaurant à prix fixe et à la carte  
**A. DEPOUZIER** propriétaire  
 ÉTABLISSEMENT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
 ON PREND DES PENSIONNAIRES

**VINS ET EAUX-DE-VIE**  
 du Domaine de Potinville  
**M<sup>me</sup> HOLMIÈRE**  
 23, Rue d'Italie, TUNIS  
**LIQUEURS DE MARQUE**  
**LIVRAISON A DOMICILE**

**GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE**  
**ANGLAISE ET VIENNOISE**  
 TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS  
**MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie**  
 Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc  
 Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café  
**Pâtisserie de premier ordre**  
 Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals  
 Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la **Grande Glutinerie SAINT-LOUIS** de Marseille.  
**ON PORTE A DOMICILE**

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE MÉRIDIIONALE**  
**C. FÉBRIER**  
**TUNIS — 48, Rue Al-Djazira, 48 — TUNIS**  
 Pièces montées. Fruits glacés et confits. Desserts pour baptêmes et mariages sur commande. Confitures assorties. Spécialité de la croquette nougat.  
**HUILE D'OLIVE**

**Aux Armes de Saint-Etienne**  
 23, rue Al-Djazira — TUNIS  
**Veuve C. BOURY**  
**Armes de chasse et de tir. Articles de chasse**  
**BICYCLETTES** des premières fabriques françaises  
 Appareils de pesage de tous systèmes  
 Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
 DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

**Cie Franco-Tunisienne de Navigation**  
 Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
**Agence de Tunis**  
 Services réguliers entre Marseille et la Tunisie  
 Le vapeur *Ville-de-Bizerte*, Capitaine Rilba attendu de Marseille Bizerte le 14 février repartira pour Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, et Sousse le 12 février 1901.  
 Prix des Passages pour Gabès : Première 42 fr. avec nourriture ; Pont 12 fr. sans nourriture  
 Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

**CIE DE NAVIGATION MIXTE**  
 Cie TOUCHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis  
 Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
**ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.**  
 — DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.  
 — DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.  
 — DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.  
 — A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.  
 — A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.  
**DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.**  
 — POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.  
 — DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.  
 — DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.  
 — DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.  
 — DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.  
 — DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.  
 Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.  
 La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
 Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
 L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

**COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE**  
**PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS — SERVICES A GRANDE VITESSE**  
**Itinéraire : Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille**  
 à dater du 12 juin 1900 au départ de Marseille  

Départ de Marseille	Leudi	midi.
Arrivée à Tunis	Mardi	7 h. 30 soir.
Départ de Tunis	Mercredi	4 h. soir.
Arrivée à Malte	Jeu	10 h. matin.
Départ de Malte pour Tunis	Jeu	5 h. soir.
Arrivée à Tunis	Vendredi	11 h. matin.
Départ de Tunis	Vendredi	8 h. soir.
Arrivée à Marseille	Dimanche	3 h. 30 matin.

**Itinéraire : Marseille-Bizerte-Tunis-Sfax-Sousse-Tunis-Bizerte-Marseille**  
 à dater du 22 juin 1900 au départ de Marseille  

Départ de Marseille	le	Vendredi	midi
Arrivée à Bizerte	le	Samedi	8 h. 30 soir.
Départ de Bizerte	le	Samedi	minuit.
Arrivée à Tunis	le	Dimanche	5 h. matin
Départ de Tunis	le	Dimanche	2 h. soir.
Arrivée à Sfax	le	Lundi	8 h. matin.
Départ de Sfax	le	Lundi	6 h. soir. (1)
Arrivée à Sousse	le	Mardi	8 h. matin.
Départ de Sousse	le	Mardi	3 h. soir.
Arrivée à Tunis	le	Mardi	minuit.
Départ de Tunis pour Bizerte	le	Mercredi	midi 30.
Arrivée à Bizerte	le	Mercredi	4 h. 30 soir.
Départ de Bizerte pour Marseille	le	Mercredi	10 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille	le	Vendredi	midi 30.

 (1) Départ fixé à 4 h. du soir en hiver, du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Avril.

**MAISON MODÈLE**  
 Avenue de France et rue de Bone, Tunis  
 Succursale à Bizerte  
**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE**  
 POUR HOMMES ET ENFANTS  
 Atelier spécial pour le **COSTUME TAILLEUR DAMES**  
 Coupeurs des Premières Maisons de Paris  
 Chemiserie-Bonneterie  
**DÉPÔT DES USINES TORRILHON\* et Cie**  
 DE CLERMONT-FERRAND  
 Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gag, arrosage. Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indecomposables. Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.  
 S'adresser **MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis**

**Hôtel-Restaurant des Négociants**  
 9, rue Amilcar — TUNIS  
 PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50  
**GRAND HOTEL D'AUVERGNE**  
 12, Rue Es-Sadikia  
 Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné  
 S'adresser à **M. JACOTET, propriétaire**